



---

## FIQ – SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES EN SOINS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

---

**2025**

### **AVIS D'ÉLECTION**

**Le poste en élection est :**

- ***Vice-présidente axe Nord*** (Lévis et Montmagny)

**Les rôles et responsabilités de la Vice-présidente axe Nord :**

Se voit octroyer la responsabilité d'un ou plusieurs dossiers (relations de travail, négociation, communications, mobilisation, organisation syndicale, organisation du travail, comité SST, comité des jeunes, comité condition féminine etc...) Également, se voit octroyer la responsabilité politique d'une ou plusieurs unités locales.

1. Assiste la présidente, les autres membres du comité exécutif et les agentes dans l'exécution de leurs fonctions.
2. Participe aux rencontres avec l'employeur.
3. Exécute tous les mandats qui lui sont dévolus par la présidente ou le comité exécutif.
4. Rend état de ses activités au comité exécutif.
5. En l'absence de la présidente, l'une des vice-présidentes désignées par le comité exécutif la remplace avec les mêmes pouvoirs et devoirs.
6. Fournit un support aux agentes syndicales par rapport à l'application de la convention collective.
7. Gère les dossiers complexes de relations de travail.
8. Assure le suivi des dossiers de nature organisationnel à travers le CISSCA.
9. Participe et dirige les rencontres avec la partie patronale.
10. Demeure informée des différents enjeux politiques entourant le système de santé.

11. Communique avec les médias au besoin et s'assure d'être en mesure de tenir une conférence de presse.
12. Assure une présence et un suivi dans les dossiers litigieux ou le requérant auprès des membres en compagnie des agentes syndicales.
13. Assiste et intervient aux instances de la Fédération.
14. Assiste au conseil d'administration du CISSCA.
15. Est disponible pour se déplacer sur un grand territoire.
16. Transmet à sa successeure, à la fin de son terme, toutes les propriétés du syndicat qui étaient sous sa garde ainsi que toutes les informations pertinentes à sa tâche, et ce, pour un maximum de 10 jours.

Le mandat de ce poste est d'une durée de **quatre (4) ans**.

Pour être éligible au poste de vice-présidente axe Nord, la candidate doit provenir de cet axe. Pour être candidate à ce poste, veuillez remplir le formulaire à cet effet. Les candidates intéressées doivent aussi transmettre, par courriel, avec leur formulaire de mise en candidature, une brève présentation accompagnée d'une photo. Vous recevrez par la suite, un avis de réception de votre candidature par la présidente d'élection. Votre candidature sera ensuite publiée sur le site du syndicat.

**\*\* La période de mise en candidature se termine le 7 novembre 2025 à 12 h (Midi). \*\***

**Les fonctions de ce poste doivent s'effectuer en mode présentiel uniquement. La personne sera appelée à travailler dans les différents secteurs selon les besoins. Il est également possible de devoir travailler en dehors des heures normales d'ouverture de bureau, ainsi que la fin de semaine pour différents dossiers.**

**\*\*LES FORMULAIRES SONT DISPONIBLES DANS L'ONGLET "FORMULAIRES"  
AINSI QUE DANS VOS BUREAUX SYNDICAUX\*\***

PRIÈRE DE RETOURNER LE FORMULAIRE DÛMENT COMPLÉTÉ ET SIGNÉ À  
[ELECTIONS2025@SPSCA.ORG](mailto:ELECTIONS2025@SPSCA.ORG)

POUR TOUTES QUESTIONS, VOUS POUVEZ REJOINDRE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION MARC  
PARÉ À L'ADRESSE SUIVANTE : [ELECTIONS2025@SPSCA.ORG](mailto:ELECTIONS2025@SPSCA.ORG)